Cote FRC 2318

CONVENTION NATIONALE.

EXTRAIT
DU PROCÈS-VERBAL
DE LA
CONVENTION NATIONALE

Du 8 août 1793, l'an deuxième de la République Française, une et indivisible.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

LA Convention nationale décrète que l'adresse au Peuple Français, lue devant elle par les envoyés des assemblées primaires, sera insérée au bulletin; qu'elle sera imprimée et envoyée promptement aux municipalités, aux administrations, aux sociétés populaires, aux armées, répandue dans toutes les parties de la République et dans les pays étrangers, comme un monument de l'union invincible des Français et de leur dévouement inaltérable à la cause de la liberté.

Visé par les inspecteurs.

Signé, J. C. BATTELLIER, *de Vitri-sur-Marne*, S. E. MONNEL.

Collationné à l'original par nous président et secrétaires de la Convention nationale; à Paris, le 12

MAW 4450

août 1793, l'an deuxième de la République une et indivisible.

Signé, HÉRAULT, *président*; J. P. M. FAYAU, Léonard BOURDON, DARTIGOEYTE, THIRION, P. J. AUDOUIN, AMAR, *secrétaires*.

DISCOURS prononcé à la barre de la Convention nationale, au nom des envoyés de toutes les sections du Peuple Français, le jeudi 8 août 1793, l'an 2 de la République, par le citoyen CLAUDE ROYER, *envoyé de l'une des sections de Chalons-sur-Saone, département de Saone et Loire.*

CITOYENS-REPRÉSENTANS,

HIER fut un jour de gloire pour la liberté et de désespoir pour la tyrannie. Les envoyés de toutes les sections de la République vinrent s'identifier avec les représentans du Souverain, et offrirent à l'humanité le spectacle touchant d'une nombreuse famille se consolant des malheurs inséparables d'une grande révolution, au milieu des épanchemens de l'amitié, au milieu des étreintes de la fraternité.

Ah ! ils ne sont pas nés pour être libres, ceux dont les cœurs n'ont pas ressenti de douces émotions dans cette mémorable journée. Qu'ils fuient la terre de la liberté; ils ne sont pas Français : ils ont besoin d'un maître.

Aujourd'hui, Citoyens-Représentans, nous venons vous donner une nouvelle marque de fraternité, une nouvelle preuve de respect et d'amour pour la Représentation nationale, en vous priant d'entendre la lecture d'une adresse au Peuple Français, que nous venons de rédiger. Puisse la solemnité que nous donnons

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

à ce grand acte, déjouer enfin pour jamais les manœuvres des intrigans et ramener le calme dans notre malheureuse patrie !

Unité, indivisibilité de la République, liberté, égalité, fraternité ou la mort ; guerre aux tyrans, guerre aux fédéralistes.

AU PEUPLE FRANÇAIS,

Les envoyés de toutes les sections de la République à la grande réunion des Français, à Paris, le 10 août :

SALUT.

FRÈRES ET AMIS,

Calmez, calmez vos inquiétudes : la patrie, notre mère commune, vient de sourire à l'union intime de tous ses enfans. Paris n'eſt plus dans la République, mais la République entière est dans Paris. Nous n'avons tous ici qu'un sentiment; toutes nos ames sont confondues, et la liberté triomphante ne promène plus ses regards que sur des Jacobins, des frères et des amis.

Ah ! nos camarades, nos amis, nous sentons trop pour pouvoir parler beaucoup. Qu'ils tremblent ceux qui ont voulu fédéraliser la France ! Nous avons juré l'unité de la République, et ce serment sera l'arrêt de mort de tous les intrigans, de tous les traîtres et de tous les conspirateurs. Le marais n'est plus : nous ne formons ici qu'une énorme et terrible *Montagne*, qui va vomir ses feux sur tous les royalistes et les suppôts de la tyrannie.

Périssent les libellistes infâmes qui ont calomnié PARIS ! la mort seule peut expier un forfait aussi grand. Mais non ; ils vivront pour *endurer le supplice de*

l'égalité, et témoins de notre bonheur, ils seront livrés à d'éternels remords.

Amis, encore un mot, et rien de plus : nous veillons tous ici jour et nuit; nous travaillons au bonheur commun, de concert avec nos freres de Paris, et nous vous déclarons solemnellement que nous ne rentrerons dans nos foyers que pour vous annoncer que la France est libre et que *la patrie est sauvée*.

Signé, Batrailly, président, envoyé du canton de Charli, département de l'Aisne; Goubert, vice-président, envoyé par la section de la Butte des Moulins, département de Paris; J. Le Genisset fils aîné, envoyé du canton de Domfront, département de l'Orne, secrétaire; Demange, envoyé de la première section du canton de Remiremont, département des Vosges, secrétaire; Riviere, envoyé de l'assemblée primaire du canton de Barcelonne, département du Gers, secrétaire; Germain Le Normand, envoyé de la neuvième assemblée primaire de la commune de Rouen, département de la Seine-Inférieure.

A LA CONVENTION NATIONALE,

Les envoyés de toutes les sections du Peuple Français.

Citoyens-Représentans,

Depuis quatre années nous combattons pour la liberté, et cependant la liberté n'est encore qu'un vain nom dont les tyrans se jouent avec une insultante audace. Leur rage s'accroît en proportion de notre inertie; leurs infâmes cohortes ravagent notre territoire, et la patrie éplorée compte chaque jour par de nouveaux malheurs.

Citoyens-Représentans, il faut enfin donner un grand exemple à la terre, une leçon terrible aux tyrans coalisés. Faites un appel au peuple; que la peuple se lève en masse: lui seul peut anéantir tant d'ennemis; lui seul peut assurer le triomphe de la liberté.

Citoyens-Représentans, il n'est plus temps de nous livrer à de vaines discussions; il faut agir; il faut que l'aristocratie devienne entre nos mains l'instrument de sa propre destruction.

Nous vous demandons de décréter solemnellement que tous les hommes suspects seront mis sur-le-champ en état d'arrestation, pour de-là être précipités aux frontières, suivis de la masse terrible de tous les sans-culottes de la République. Là, au premier rang, ils combattront pour la liberté qu'ils outragent depuis quatre années, ou ils seront immolés sous le canon des tyrans. Les femmes, les enfans, les vieillards, les infirmes seront mis sous la sauve-garde de l'humanité et de la loyauté française: ils seront gardés en ôtages par les femmes et les enfans des sans-culottes.

Nous vous demandons de décréter le principe, et de renvoyer à votre comité de salut public le soin de vous présenter, sous vingt-quatre heures, les moyens d'exécution. Ils doivent être simples et faciles; car rien ne peut résister à la volonté d'un grand peuple.

Législateurs, rejetez toute amnistie en faveur des coupables, comme toute transaction avec les despotes. Soyez terribles, mais sauvez la liberté; environnez-vous de la toute-puissance du peuple; qu'il se lève en masse, et que devant lui les hordes des tyrans s'évanouissent comme un songe.

Signé, ROYER, envoyé de Châlons-sur-Saone, département de Saone et Loire, président; RIVIERE, du canton de Barcelonne, vice-président; J. LE GENISSET fils aîné, envoyé du canton de Domfront,

département de l'Orne, secrétaire; GERMAIN LE NORMAND, envoyé de Rouen, secrét. DEMANGE, envoyé de la première section du canton de Remiremont, département des Vosges, secrétaire.

RÉPONSE du président de la Convention nationale au discours des envoyés du peuple Français.

CITOYENS-COMMISSAIRES DU PEUPLE FRANÇAIS,

Le Peuple Français, en demandant une constitution démocratique, a prouvé sa sagesse. En l'acceptant, il y a deux jours, à la face du ciel, il a montré sa majesté. Il est temps qu'il fasse sentir à ses ennemis sa force et sa puissance.

Dépositaires du vœu constitutionnel des assemblées primaires, vous venez vous unir à la Convention nationale, et vous faites aujourd'hui, avec elle, un grand appel au peuple. Vous aurez sauvé la Patrie.

Que ces mots que vous venez de proférer retentissent dans tout l'empire, comme le tonnerre de la vengeance et de la destruction. Peuple magnanime, invincible dans ta colère, lève-toi tout entier. La France agitée sera tranquille en un jour. Que le midi s'ébranle et protège le nord, comme le nord protégeroit le midi. Que peuvent nos ennemis qui emploient bien moins contre nous leurs forces que leurs exécrables perfidies? Nous le jurons tous par le génie de la République: nous les écraserons, nous serons vainqueurs. Les Nations rivales ou éloignées vont s'entendre avec nous, en dépit des barrières posées par le despotisme: la liberté nous garantit des correspondances dans tous les cœurs. L'explosion nationale, le cri du genre humain éclateront avec un bruit terrible; et dans peu de jours, nos yeux consolés verront, d'un côté, la masse immense et sacrée des hommes libres; et de l'autre, une poignée de princes et de misérables, et leur tombeau.

Discours prononcé par le citoyen Royer, lors de l'inauguration de l'arche constitutionnelle et du faisceau, dans le sein de la Convention nationale.

Le vœu du peuple s'est manifesté, toutes les facultés des ames républicaines se sont développées; le ciel a béni nos sermens, les trônes se sont ébranlés, l'espèce humaine a fait un grand pas vers sa régénération; et nous venons aujourd'hui déposer dans le sanctuaire des lois le faisceau d'alliance. Ah! si jamais l'aveugle fortune secondoit les efforts des tyrans, alors, législateurs, jetez les yeux sur cette arche sainte; souvenez-vous que vous en êtes comptables à la nation française; souvenez-vous qu'il faut mourir plutôt qu'une main sacrilège ose y porter atteinte. Et toi, peuple magnanime, ne perds jamais de vue que ta force est dans ton union; que ce faisceau soit ton emblême, le désespoir du crime, et le gage assuré de la liberté du monde.

Signé, Royer, envoyé de Châlons-sur-Saone, département de Saone et Loire, président; Riviere, du canton de Barcelonne, vice-président; J. Le Genisset fils aîné, envoyé du canton de Domfront, secrétaire.

Réponse du président de la Convention nationale aux envoyés du Peuple Français, lorsqu'ils ont apporté dans le lieu des séances de la Convention l'arche constitutionnelle et le faisceau.

Citoyens-commissaires du peuple français,

Votre présence dans le temple de l'unité nationale est le complément du magnifique spectacle que le Peuple Français adonné à l'univers dans le champ de la Réunion. Quelle époque que celle où un peuple entier, confondu dans les mêmes sentimens et appartenant aux

630

mêmes principes, se serre et s'embrasse sous la voûte des cieux, au nom de la justice et de la nature dont il vient de rétablir les droits ! Chargés par la France de nous apporter sa volonté, ce souvenir et le caractère sublime que vous avez déployé dans votre conduite, honoreront à jamais votre vie, comme ces jours de grandeur et d'un mouvement général seront, pour chacun de nous, les premiers jours de notre félicité individuelle. Dites à ceux qui vous ont envoyés, que la Convention nationale est heureuse et fière de l'approbation de la France; dites à nos frères qu'il n'y a pas une seule de nos pensées, un seul instant de notre vie, une seule goutte de notre sang qui ne leur appartiennent; dites-leur que nous voulons être éternellement unis et identifiés comme ce faisceau que vous venez déposer au milieu de nous.

Et toi, monument sacré, arche sainte, protectrice de cette vaste République, toi qui renfermes le dépôt d'une constitution que nous avons remise sous la garde de toutes les vertus, reste à jamais dans notre enceinte ! Nous te conserverons avec respect; nos yeux seront sans cesse tournés vers toi comme vers le point central de nos prospérités. Tu ne peux pas périr, car il n'y a pas un Français qui ne reçût la mort plutôt que de souffrir qu'une main téméraire osât te porter atteinte, et nous t'offrirons en tribut les larmes de notre amour et le sang des despotes : *Vive la République !*

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.